



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Jeudi 4 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 Septembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.  
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M. VITALI, MARY, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. D'ORAZIO	à	M. LE MAIRE

**Etaient absents :**

Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme SUSINI, MM. BERNARDI, COMBARET, TOMI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 4 Octobre 2012

Délibération N°2012 / 214

**Fourniture, installation et maintenance d'un réseau de radiocommunication de nouvelle génération.**

## Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Pour la Ville d'Ajaccio, la mise en œuvre d'un nouveau système de radiocommunication qui lui soit propre doit répondre à plusieurs objectifs stratégiques :

- assurer la communication et l'échange d'information entre les différents acteurs et les services de la Ville.
- s'affranchir d'opérateurs classiques de télécommunications.
- rationaliser ses coûts.
- permettre d'évoluer vers une gestion des appels et des interventions depuis un seul site.

Actuellement, la police municipale dispose du seul réseau en activité, celui-ci est obsolète car il ne couvre ni l'ensemble du territoire communal (Capo di Feno, Sanguinaires, Mezzavia, ...) ni l'ensemble des besoins des services (cellule de crise, services techniques, maîtres nageurs sauveteurs, ...).

Dès lors, il est indispensable pour la ville de faire évoluer son système existant avec les nouvelles technologies de radiocommunications et de l'étendre aux autres services opérationnels.

La mise en œuvre de ce dossier se ferait sur 3 exercices budgétaires. (2012-2013-2014)

### 1. COUT PREVISIONNEL TRAVAUX PAR ANNEE

2012 : 142 164,38 €

2013 : 172 828,42 €

2014 : 167 188,53 €

### 2. COUT TOTAL

**482 181.33 € HT**

Le financement de cette opération, s'il était validé par les financeurs, pourrait s'établir ainsi qu'il suit :

	Montant HT	Ville	CG2A	CTC
<b>Participation réelle HT</b>	<b>482 181.33 €</b>	120 545.33 €	168 763.47€	192 872.53 €

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi qu'auprès du Conseil Général de la Corse du Sud.

Le plan de financement, sous réserve d'acceptation des financeurs, s'établirait ainsi qu'il suit :

Montant de l'opération	482 181.33 € HT	
Participation CTC (40 % du montant HT)		192 872.53 €
Participation CG 2A (35 % du montant HT)		168 763.47 €
Part communale (calculée sur le montant HT)		120 545.33 €

**CONSIDERANT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2012 :**

#### **EN INVESTISSEMENT :**

En Dépenses : Chapitre 21, Article 2158, Fonction 112

En Recettes : Chapitre 13, Article 1322. Chapitre 13, Article 1323.

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- **D'approuver le présent programme relatif à la fourniture, installation et maintenance d'un réseau de radiocommunication de nouvelle génération.**
- **D'adopter le plan de financement de l'opération,**
- **D'autoriser, Monsieur le Maire, à solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi qu'auprès du Conseil Général de la Corse du Sud.**

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué  
et après en avoir délibéré,**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,  
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**APRES AVIS favorable de la commission municipale compétente en date du 3 octobre 2012.**

**APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

le programme de Fourniture, installation et maintenance d'un réseau de radiocommunication de nouvelle génération

**ADOPTE**

Le plan de financement relatif au programme de Fourniture, installation et maintenance d'un réseau de radiocommunication de nouvelle génération

	CTC	CG	Ville
	192 872.53 €	168 763.47€	120 545.33 €
<b>Montant du programme de Fourniture, installation et maintenance d'un réseau de radiocommunication de nouvelle génération</b>	482 181.33 €		

**AUTORISE M. le MAIRE**

A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale De Corse ainsi qu'auprès du Conseil Général de la Corse du Sud.

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme sont inscrits au budget primitif 2012 et seront proposés à l'inscription des budgets suivants.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie

.....  
**Fait à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

(Suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**

  


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121004-2012\_214-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2012